

Pour toute question, nous vous invitons à contacter votre Conseiller Informatique Service ou l'assistance technique amelipro au 36 08 (de 8h30 à 17h30).

Renforcement de la sécurité du portail amelipro

Bonjour,

Nous vous informons que le portail amelipro évoluera le 22 septembre 2021 pour intégrer de nouvelles mesures visant à sécuriser les accès aux comptes.

Un code de sécurité unique (captcha), affiché sur la page de connexion, devra être reporté manuellement dans le champ prévu à cet effet. Ce code vous sera demandé à chaque connexion au portail amelipro en identifiant (numéro AM/Finess ou email) et mot de passe.

Pour plus d'informations, consultez [le mode opératoire « Code de sécurité »](#)

Vous n'êtes pas concerné par ce code de sécurité si vous vous connectez en carte CPS.

Nous vous rappelons par ailleurs qu'il est nécessaire de modifier régulièrement votre mot de passe pour renforcer la sécurité de votre compte. Veillez également à ne pas utiliser les mêmes mots de passe pour accéder à votre compte amelipro, aux différents sites internet ou votre messagerie.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter votre Conseiller Informatique Service.

Bien cordialement,

Votre équipe amelipro